

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0562 du 15/03/2016

Arrêté du 27 janvier 2016

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation et nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale

Date d'application : 01/01/2015

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
HORS CLASSE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation et nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe
d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 modifié portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu les avis émis par les commissions administratives paritaires n° 2 et n° 3 des 20, 21, 24 et 25 novembre 2014 portant nomination, affectation et promotion au grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe pour l'année 2015 ;
- Vu l'arrêté du 4 décembre 2014 portant affectation, nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe au titre du 1^{er} semestre 2015 ;

ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 4 décembre 2014 en tant qu'elles concernent l'affectation et la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe de **Madame Françoise SABADIE**, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale.

Nom	Prénom	N°DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade Date de prise de rang Date d'affectation
SABADIE	Françoise	855428	IDIV FIP CL NORM 03 01/05/2012	PARIS RESEAU CANOPE	PARIS RESEAU CANOPE	IDIV FIP HORS CL 01 08/11/2014 01/01/2015

Article 2 : Mme Françoise SABADIE, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale obtient une promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dans les conditions ci-après indiquées :

			Ancienne Situation	Nouvelle Situation
Nom	Prénom	N°DGFIP	Grade Date de prise de rang	Grade Date de prise de rang
SABADIE	Françoise	855428	IDIV FIP CL NORM 03 01/05/2012	IDIV FIP CL NORM 04 01/01/2015

Article 3 : Mme Françoise SABADIE, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale est affectée et nommée dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors-classe dans les conditions ci-après indiquées :

			Ancienne Situation		Nouvelle Situation	
Nom	Prénom	N°DGFIP	Grade Date de prise de rang	Affectation	Grade Date de prise de rang Date d'effet pécuniaire	Affectation
SABADIE	Françoise	855428	IDIV FIP CL NORM 04 01/01/2015	PARIS RESEAU CANOPE	IDIV FIP HORS CL 02 01/01/2015 01/01/2015	PARIS RESEAU CANOPE

Article 4 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 27/01/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756